

La chasse aux canards est ouverte celle aux malades aussi

TOUS LES 2 ANS après s'être calmée suite aux différents rappels à l'ordre de Monsieur l'inspecteur du travail, la Direction retrouve ses vieux démons, la chasse aux malades est ouverte bien souvent en même temps que celle du gibier d'eau, bien que Renault se plaint constamment qu'il n'y a pas de sous, cela ne l'empêche pas d'envoyer des médecins mandatés par lui-même pour ausculter les malades et leur demander de reprendre le travail le lendemain de leur honorable visite. Pourtant que connaissent ces toubibs mandatés de notre état de santé, que connaissent ils de nos antécédents médicaux ?

SUD prévient la Direction que s'il arrive quelque chose de grave à un salarié (ée) qui obligé par le médecin envoyé par elle-même de reprendre le travail, alors que son propre médecin l'avait mis en arrêt, SUD se portera entièrement et juridiquement au soutien des intérêts des proches de celui-ci. En clair le Syndicat se portera partie civile.

AU DELA de cette chasse ouverte et dont le gibier est... les malades, cela continue dans la répression par le traditionnel entretien S2N, appelé aussi entretien de ré accueil, ou entretien de courtoisie dans lequel soit disant il est question de prendre des nouvelles du salarié, alors que dans de nombreux cas ...les nouvelles sont prises régulièrement par des appels incessants d'une certaine maîtrise (SUD remercie tout particulièrement les CUETS qui refusent de se prêter à ce lamentable jeu)

DE PLUS cet entretien n'est surement pas axé sur l'inquiétude qu'avait la maîtrise sur l'état de santé du salarié, il se résume par relater au salarié qu'il a perturbé l'UET et que cela doit changer faute de quoi...la prochaine étape pourrait être plus grave.



Heureusement que le ridicule ne tue pas !!!

TOUJOURS DANS LA SERIE DES S2N il est maintenant demandé aux salariés (ées) du DLI de couvrir leur engin, de signaler le moindre dysfonctionnement en écoutant les bruits que cet engin pourrait faire sous peine de S2N....

CELUI QUI A PONDU CELA A DU FAIRE L'ECOLE DU RIRE en effet si écouter les bruits que fait l'engin que l'on conduit est possible dans des secteurs ou le sonomètre enregistre moins de 60 décibels, il n'en est pas de même dans les bâtiments comme le A , ou les records de bruits sont battus, de plus " le futé " qui a pondu cela ne doit pas savoir que les caristes du Bat A comme certains du Bat B portent des bouchons d'oreilles. La réflexion sur cette mesure nous laisse penser que côté "réflexion" ce responsable ne doit pas avoir les neurones bien en place. **LE PIRE** c'est que le cariste rendu sourd par ses bouchons d'oreilles qui n'aurait pas entendu que son car à fourches a des problèmes ...sera sanctionné d'un S2N. **NOUS CHERCHONS A QUI DECERNER LE PRIX DE L'IDIOTIE** et bien nous ne chercherons plus très loin car il a été repéré dans les responsables du DLI.

Grippe H1N1, Renault passe en alerte niveau 2

RENAULT DOUAI a annoncé qu'il était passé en alerte de niveau 2 pour palier à la très médiatique grippe H1N1. Si cette mesure et les intentions qui l'accompagne sont de bonne augure, il n'en demeure pas moins que le fait de faire des entretiens S2N aux salariés à leur retour de maladie ne va pas encourager certains salariés à se soigner....bien au contraire , il est donc fort à parier que grâce aux mesures de répressions développées par la Direction, lorsque cette grippe sera vraiment dans nos murs, cela sera catastrophique. **MAIS AUSSI** alors que les opérateurs se font chronométrer pour aller aux toilettes....comment feront ils alors que le conseil de la direction est de se laver les mains 2 mn avec du savon. Faisons le compte : le déplacement aller retour aux toilettes, le temps de se laver les mains, et le temps de faire la chose pour laquelle nous sommes dans ces lieux (WC)et bien un quart d'heure cela n'est pas déconnant.

LE SAVIEZ VOUS : le jugement du 21/09/2009 pour la remise à zéro des compteurs négatifs au 31/12/2008 est reporté au **28/09/2009** car l'avocat de la Direction a produit ses pièces à 14h pour une audience à 16h ...alors que normalement il aurait du le faire il y a 8 jours. ...**LE PIRE** c'est que la Direction a apporté à l'audience les fameux bordereaux individuels d'application des dispositifs de flexibilité en vigueur avec accord aux mesures volontaires qu'ils vous ont fait signer par contrainte et sur lesquels bien sur vos noms figurent, saviez vous que votre signature serait utilisée au tribunal pour essayer de contrer SUD ?

LA DIRECTION soutient que la majorité des salariés sont d'accord pour continuer ce système de flexibilité qui vous impose des compteurs négatifs, ou le basculement de votre 5ème semaine, CEF, ou encore des CTI pour réduire au plus vite les compteurs, en plus général ...vous êtes d'accord avec la flexibilité à outrance.

SUD MET AU DEFI ces messieurs de la Direction, un peu moins d'hypocrisie et un peu plus de courage, celui qui vous manque tant, mettez en place un référendum, les salariés voteront pour ou contre la flexibilité imposée et défendue par certains syndicats, allez y ..nous signons de suite pour ce référendum, **SUD respectera la décision émanant du vote des salariés (ées) .**